Valoriser et protéger le patrimoine forestier et ses lisières et garantir le maintien des paysages agricoles péri-urbains

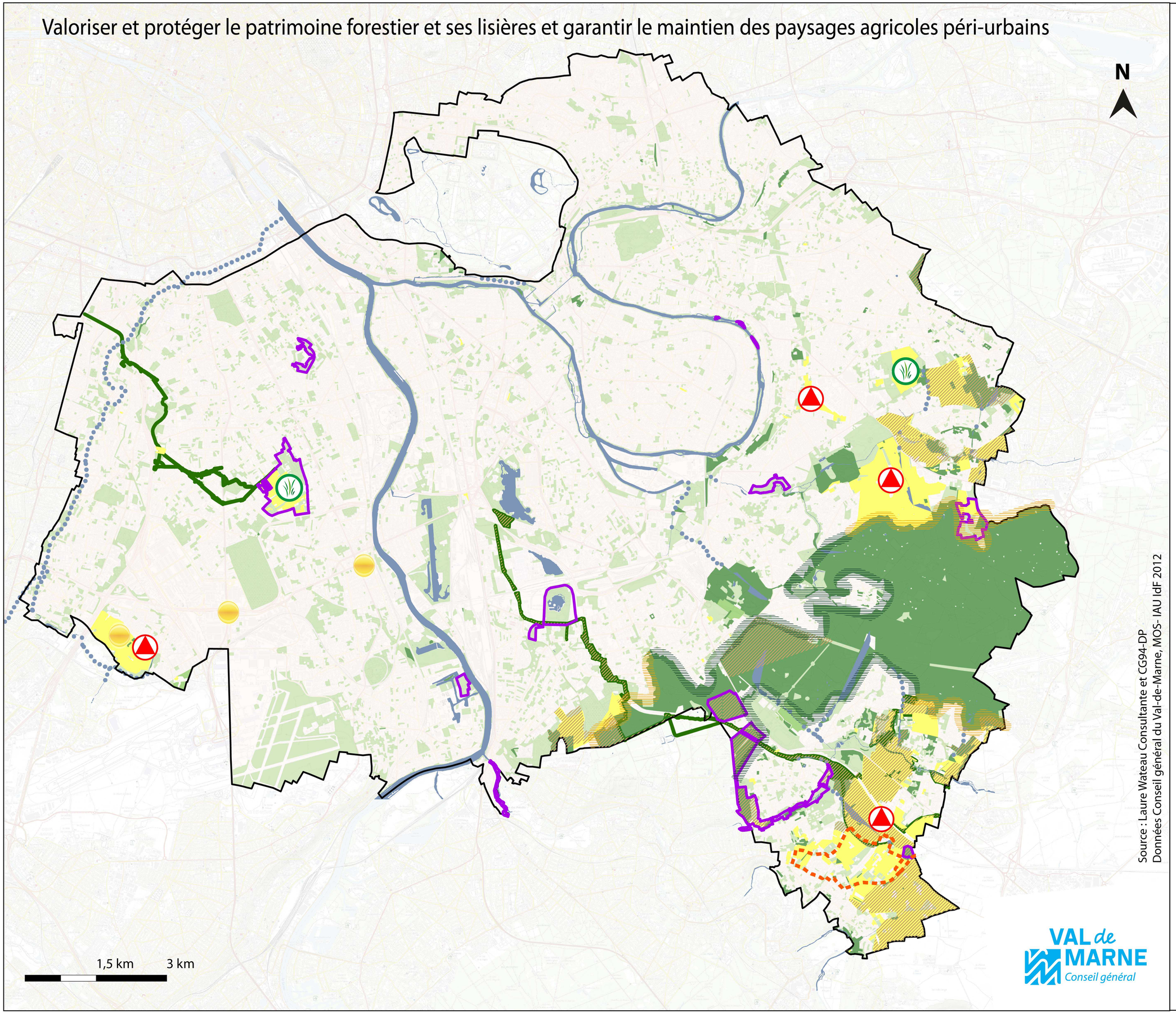

Source : Laure Wateau Consultante et CG94-DP
Données Conseil général du Val-de-Marne, MOS- IAU IdF 2012

Des territoires bien identifiés

- Espaces agricoles
- Espaces boisés
- Espaces verts
- Les espaces départementaux où il y a une présence d'activité agricole et/ou horticole
- Projets agricoles ou en lien avec l'agriculture
- Sentier d'interprétation agricole

Des espaces entre villes et nature particulièrement fragiles

Des mesures de protections et de préservation

- Les Espaces Naturels Sensibles (ENS)
- Le Périmètre Régional d'Intervention Foncière (PRIF)

Des espaces de transition vulnérables

- Les lisières forestières urbaines
- Les lisières forestières agricoles
- Des espaces agricoles fragiles à préserver